

Communiqué de presse

Lundi 11 janvier 2021

Une Maison de la Justice et du Droit à l'écoute des Marseillaises et des Marseillais

A partir de ce lundi 11 janvier 2021, la Maison de la Justice et du Droit offre aux Marseillaises et aux Marseillais, une nouvelle présence judiciaire de proximité et favorise l'aide aux victimes et la prévention de la délinquance au quotidien.

Ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le mardi de 9h à 18h, cette nouvelle structure située dans le 14^{ème} arrondissement rassemble juristes, avocats, notaires et associations spécialisées délivrant des conseils et un soutien juridique de manière confidentielle et gratuite.

Il s'agit de la 147^{ème} Maison de la Justice et du Droit en France.

Facilitation de l'accès au droit, résolution amiable des conflits, solutions alternatives aux poursuites judiciaires, actions de sensibilisation à la loi et à la citoyenneté, la Maison de la Justice et du Droit propose désormais un ensemble de services essentiels à tous les Marseillais au sein d'une structure municipale.

Projet multi-partenarial d'un montant de 1,61 million d'euros, la Maison de la Justice et du Droit est portée par l'État (à hauteur de 364 800 euros), la Ville de Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône (145 800 euros) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (77 800 euros).

Ouverture à compter du lundi 11 janvier 2021

46 Boulevard du Capitaine Gèze (14e)

maisondudroit.marseille.fr

04 84 52 08 81

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le mardi de 9h à 18h sans interruption

Métro M2 - Sortie Capitaine Gèze

Bus - à proximité de Capitaine Gèze : 30 – 36 – 368 - 70 - B2